

# FONDS D'INTERVENTION POUR LE DEVELOPPEMENT

-----  
DIRECTION INTER REGIONALE DE [REDACTED]  
-----

Adresse : [REDACTED]

Tél : [REDACTED] ; BP : [REDACTED] ; Fax : [REDACTED] ; e-mail : [REDACTED]

-----  
*Composante Programme Argent contre Travail*  
*PROJET D'URGENCE*  
*(PUPIRV / PURSAPS)*  
-----

## TERMES DE REFERENCE - TYPE

### **Cabinet Spécialisé en Microaménagement et Gestion de Terroir pour l'évaluation technique des activités Argent Contre Travail (ACT)**

#### A. Contexte

La sous-composante « argent contre travail du PUIRV et PURSAPS a comme objectif de faire des transferts monétaires aux ménages les plus pauvres via leur participation à des activités (travaux HIMO) de ; (i) d'aménagements des terres (reboisement, Lutte anti-érosive,...), ou (ii) construction et/ou entretien d'infrastructures (pistes, canaux, digues, magasins...), dans le but d'améliorer la base productive des communautés dans les zones ciblées.

L'évaluation technique des activités ACT en vue de l'élaboration des Mémoires de Préparation des Projets est confiée par le FID à des Cabinets spécialisés en Microaménagement et Gestion de Terroir. Les cabinets sont recrutés par le FID conformément au Manuel de Procédures relatives à la passation de marchés.

Les activités soumises à l'évaluation technique sont identifiées et priorisées par les communautés locales à l'issue d'un processus participatif. Ces activités sont contenues dans le programme d'actions communautaires (PAC) du fokontany, et conçues de telle sorte que les travaux réalisés puissent contribuer aux axes de développement que les communautés se sont fixés pour améliorer leur bien-être socio-économique.

Le présent Terme de référence décrit les objectifs et les services attendus du Cabinet spécialisé en Microaménagement et Gestion de Terroir.

#### B. Objectifs

La mission confiée par le FID au Cabinet est de :

- Organiser une AG de la communauté pour informer les bénéficiaires du démarrage de l'évaluation, tenir compte des paramètres socio – culturels pouvant influencer sur les microprojets et préciser ensemble leurs localisations
- Procéder à l'évaluation technique des activités et sous activités des microprojets, prenant en compte les fiches d'évaluation de reconnaissance/repérage, le PAC de la communauté et le guide technique des microprojets ACT (documents fournis par le FID).
- Dresser l'itinéraire technique des travaux et le plan des travaux à réaliser
- Identifier les matériaux locaux disponibles et faire une prospection des autres intrants requis et disponibles dans la zone (prix, transport, ...)  
Dresser les fiches de filtration environnementale et les fiches environnementales relatives à chaque microprojet
- Etablir les matrices des travaux suivant le canevas pré-défini par le FID.
- Etablir un chronogramme adéquat de réalisation des travaux.

Localités de prestation :

| VAGUE | LOT | PROVINCE | REGION | DISTRICT | COMMUNES | FOKONTANY | FINANCEMENT |
|-------|-----|----------|--------|----------|----------|-----------|-------------|
|       |     |          |        |          |          |           |             |
|       |     |          |        |          |          |           |             |
|       |     |          |        |          |          |           |             |
|       |     |          |        |          |          |           |             |

### C. Activités

Les activités à mener sont :

1) *Evaluer techniquement le micro projet :*

- tenir une Assemblée de la communauté : organiser l'AG avec le chef de fokontany et les membres du comité de ciblage, s'informer des paramètres socio – culturels pouvant influencer sur les activités et localiser précisément les microprojets concernés
- identifier les tâches à faire par type d'activité
- mesurer et quantifier chaque tâche ; calculer le nombre de personnes.jours requis pour une exécution avec des techniques HIMO
- repérer les points de début et fin des tâches
- remplir les fiches d'évaluation
- remplir les fiches de filtration environnementale et les fiches environnementales
- identifier et quantifier les petits matériels (outils manuels en particulier) nécessaires
- dresser l'itinéraire technique (séquencement) des travaux et le plan des travaux à réaliser
- prendre des photos des microprojets en particulier les points noirs ou difficiles à traiter
- identifier les intrants et/ou matériaux nécessaires et leur disponibilité (localement ou dans la zone)
- Identifier les savoir-faires spécialisés requis, s' il y a lieu
- identifier les partenaires éventuels et quantifier leur contribution
- dresser les PV nécessaires

2) *Etablir la matrice du Mémoire de Préparation du Projet (MPP) :*

- établir les matrices des travaux suivant le canevas pré-défini par le FID.
- établir un chronogramme adéquat de réalisation des travaux.
- rectifier les matrices selon les recommandations du FID

### D. Les activités à évaluer

Les activités à évaluer sont les activités décrites dans le Programme d'Actions Communautaires (PAC) des fokontany suivantes :

| Fokontany | Micro projet 1<br>(jan à juin 2015) | Micro projet 2<br>(juil à déc 2015) |
|-----------|-------------------------------------|-------------------------------------|
| Fkt 1     | xxxxxx                              | xxxxxx                              |
| Fkt 2     | xxxxxx                              | xxxxxx                              |
| Etc...    | xxxxxx                              | xxxxxx                              |

| Fokontany | Micro projet 1<br>(jan à juin 201x) | Micro projet 2<br>(juil à déc 201x) |
|-----------|-------------------------------------|-------------------------------------|
| Fkt 1     | xxxxxx                              | xxxxxx                              |
| Fkt 2     | xxxxxx                              | xxxxxx                              |
| Etc...    | xxxxxx                              | xxxxxx                              |

### **E. Composition du personnel**

Le Cabinet doit présenter un chef de mission (spécialiste en socio – organisation) et un technicien évaluateur (ingénieur agronome ou en génie civil ou en génie rural ou technicien supérieur dans les mêmes spécialisations que l'ingénieur) pour 5 sites.

### **F. Résultats et produits attendus**

| <b>Activités</b>   | <b>Résultats attendus</b>   | <b>Produits (à livrer)</b> |
|--|---|----------------------------|
| Evaluer techniquement le micro projet                        | Toutes les tâches afférentes à la réalisation du micro projet sont évaluées | Fiches d'évaluation        |
| Etablir la matrice du Mémoire de Préparation du Projet (MPP) | La matrice technique du MPP est établie                                     | Matrice MPP                |

### **G. Durée de la mission et des prestations :**

Les prestations commencent le ..... et se terminent le .....

La durée des prestations du Cabinet est de **6 jours par site**, décrite comme suit (c'est à dire pour 6 microprojets à évaluer) :

| <b>DESIGNATION</b>                                 | <b>DUREE (j)</b> |
|--|------------------|
| Préparation et prise en main du Cabinet            | 0.5              |
| Assemblée de la communauté                         | 0.5              |
| Evaluation technique des microprojets N°1, 2 et 3  | 1                |
| Evaluation technique des microprojets N°4, 5, et 6 | 1                |
| Identification des intrants et Prospection de prix | 1                |
| Etablissement des MPP                              | 1                |
| Rédaction rapport                                  | 1                |

### **H. Rapports**

Au début de la prestation, le Cabinet présente au FID un calendrier de ses descentes sur le terrain dans les sites de son contrat.

A la fin de la prestation, le Cabinet livre au FID un rapport de prestation en version papier et électronique ainsi que les fiches d'évaluation et la matrice du MPP, au plus tard 5 jours après la fin de sa descente dans le dernier site de son contrat.

Ce rapport doit comporter : les activités entreprises, les dates marquantes, les membres de CCS contactés, les photos prises, les produits requis, les PV, les problèmes et solutions adoptées, les contraintes ou les conditions de bonne mise en œuvre des microprojets, ...

### **I. Pièces contractuelles**

Les documents suivants font partie intégrante du Contrat :

- Procès-verbal de négociation entre le FID et le Cabinet
- Termes de Référence
- Chronogramme de mise en œuvre des prestations
- Liste du Personnel affecté au contrat avec leurs Certificats de résidence, CIN, CV plus photo
- Copies certifiées conformes des diplômes par les Etablissements d'origine
- Bordereau des Prix